

Des travaux d'élagage

Le Réseau de transport électrique (RTE) procède régulièrement au dégagement et à l'élagage des espaces situés dans l'emprise des lignes électriques. Depuis quelques jours, vous n'avez pas du rater les quelques professionnels qui, équipés de tronçonneuses, casques et harnais, circulent sur la commune. Ils procèdent à des coupes drastiques, sous la ligne à haute tension, nécessaires pour assurer la continuité du réseau.

Les copeaux de bois issus de ces tailles seront utilisés prochainement par le service des espaces verts dans le cadre d'une démarche raisonnée durable autrement appelée "gestion différenciée" ; démarche qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins, en tenant compte des spécificités de chaque site et en leur conservant une vocation esthétique et d'accueil du public. En résumé, c'est entretenir les espaces verts autant que nécessaire mais aussi peu que possible.















